

Instructions pour la correction de l'échange MTP (S3) dans l'application métier pour la mobilité douce (AM MD, 2021 → 2022)

Résumé

1. Introduction.....	1
2. Explications.....	1
2.1. L-Standorte prüfen (vérifier les emplacements L).....	1
2.2. Itinéraires techniques.....	2

1. Introduction

Les explications suivantes doivent faciliter ces corrections et vous fournir des informations sur ce qui est à faire et sur les procédures à suivre.

Pour le nettoyage de l'échange MTP dans l'AM MD, les tâches en attente sont désactivées de manière extraordinaire, probablement d'ici la fin du mois d'août. Cette mesure vise à accélérer le processus de nettoyage. Les modifications qui concernent d'autres utilisateurs (cantons, SuisseMobile et Suisse Rando) et qui ne sont pas liées à la S3 ne doivent être effectuées qu'après la mise en service des tâches en attente ou en concertation avec les utilisateurs concernés.

2. Explications

Les opérations de corrections suivantes sont en cours pour les cantons :

1) L-Standorte prüfen (vérifier des emplacements L)

La page Google Docs liste les emplacements L à vérifier :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1DBe--HhbiuDdkaf-l8gnVZfOMFNF1-YmyS6BmNIX-4/edit?usp=sharing>

Nous vous prions d'utiliser cette page pour le traitement. Veuillez marquer les lignes terminées en vert et les lignes que vous êtes en train de modifier en jaune. Cela empêche plusieurs personnes de travailler sur le même problème en même temps.

2) Corriger les itinéraires techniques avec des segments obsolètes

Un outil est disponible dans l'AM MD pour le nettoyage des itinéraires techniques (voir chapitre 2.2).

Les itinéraires touristiques (pays de SuisseMobile) vont être corrigés par SuisseMobile (vélo, VTT et EAV) et Suisse Rando (La Suisse à pied). En outre, ils entreprendront également l'ajustement des segments dits « chevauchants ».

2.1. L-Standorte prüfen (vérifier les emplacements L)

Ici figurent les cas dans lesquels (par exemple lors d'un nouveau split MTP) il n'a pas été possible de décider clairement à quel point attribuer l'emplacement.

Chaque canton doit corriger les emplacements L répertoriés sur son territoire cantonal ou sur ses itinéraires.

Pour cela, la coordonnée doit être copiée dans la liste de Google Docs et collée dans l'AM MD. Pour que le lieu à vérifier puisse être facilement identifié, vous devez préalablement zoomer n'importe où sur la carte.

Quand on sélectionne un nœud, il est possible que deux nœuds voisins s'allument. Il faut alors supprimer le nœud erroné.

Procédure:

- 1) Passer en mode «Signalisation» et sélectionner l'un des deux nœuds.
- 2) Sous «Emplacement L», sélectionner «Supprimer un nœud», puis le programme vous demandera quel nœud doit être supprimé. Cliquer sur le nœud à supprimer puis sur «Sauvegarder».

2.2. Itinéraires techniques

Les segments obsolètes des itinéraires techniques peuvent être corrigés directement dans l'AM MD.

Procédure :

- 1) En mode Itinéraires ou Signalisation, sélectionnez « Règlement S3 » sous "Outils". La fenêtre «Navigation S3» apparaît.



Ouvrir «Règlement S3»

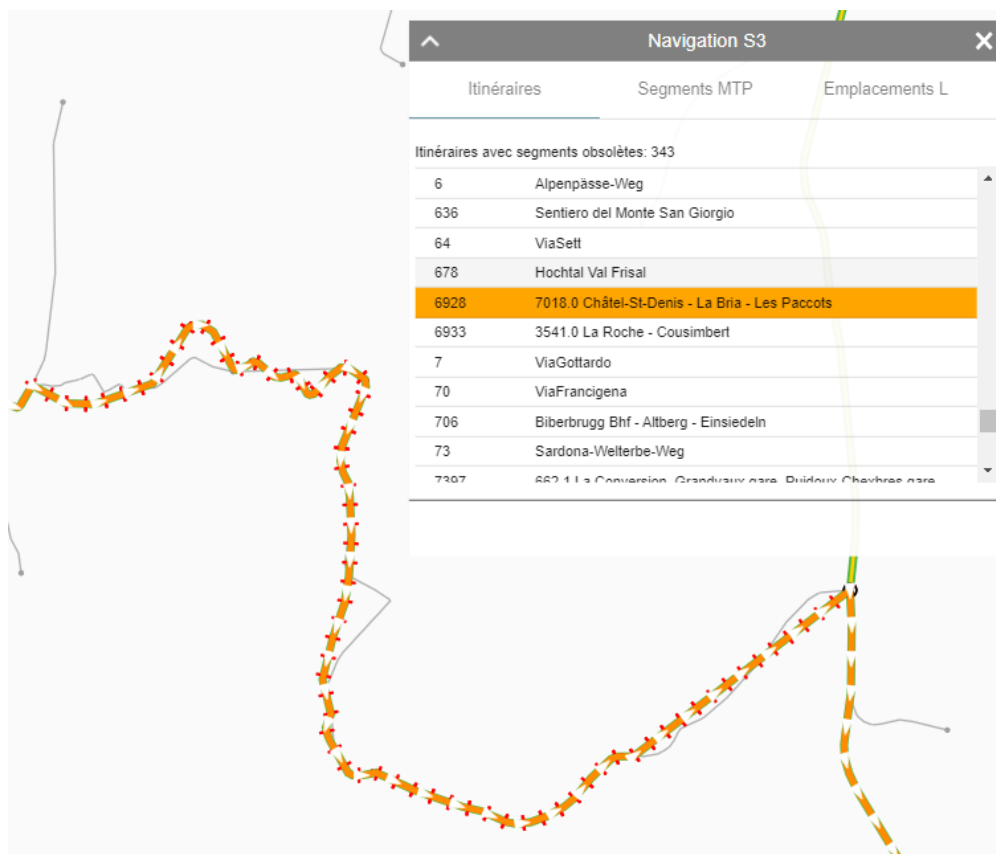


L'onglet «Navigation S3»

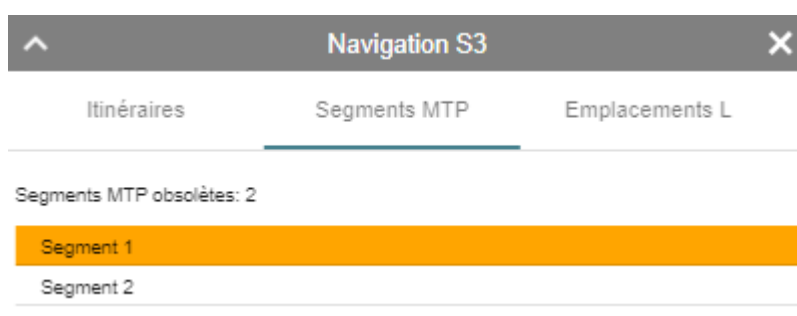
Dans la fenêtre « S3 Navigation », trois registres sont répertoriés. L'onglet « Itinéraires » énumère les itinéraires du mandant dont une partie ne se trouve pas sur des segments du MTP mais sur un segment dit obsolète (parce que la partie d'itinéraire n'a pas pu être transférée automatiquement).

Important : les itinéraires de La Suisse à pied (comme la ViaFrancigena dans l'exemple ci-dessus) vont être corrigés par Suisse Rando.

Il faut ensuite cliquer sur une ligne (un itinéraire technique, dans l'exemple n° 6928), ce qui permet de passer directement au (premier) segment obsolète de la carte. Pour le visualiser, dans la légende, la couche « Obsolète » du groupe « Segments » doit être activée (symbolisée par des croix rouges).



L'onglet «Navigation S3», l'onglet « Itinéraires »



L'onglet «Segments MTP »

L'itinéraire doit maintenant être déplacé à des segments existants du MTP ou, s'ils ne sont pas disponibles il faut d'abord saisir des segments utilisateurs* (prolonger ou remplacer une portion d'itinéraire, libérer l'itinéraire, éventuellement approuver l'itinéraire et, si nécessaire, saisir de nouveaux chemins, etc.)

* Pour la saisie de segments d'utilisateurs, les directives de saisie selon les instructions du document directives de saisie AM MD s'appliquent (pdf, 25.6.2021, <https://www.astra.admin.ch/astra/fr/home/services/weitere-bereiche/fachanwendungen/lv.html>)

Il est également important de noter que les segments d'utilisateurs doivent être saisis aussi précisément que possible. Cela permettra de réduire les futurs problèmes du mapping dans le S3 et l'effort de correction qui s'ensuivra pour les utilisateurs.

Les segments d'utilisateurs qui ne sont plus utilisés doivent également être supprimés.

Attention pour les itinéraires comportant deux ou plusieurs segments obsolètes :

Dès que vous cliquez sur le bouton « Sauvegarder » de l'onglet « Remplacer une portion d'itinéraire » ou « Prolonger le tracé de l'itinéraire/Raccourcir l'itinéraire », le ou les segments obsolètes concernés disparaissent de la liste de l'onglet « Segments MTP » et s'il n'y a plus de segments obsolètes sur l'itinéraire, l'itinéraire de l'onglet « Itinéraire » également (bien que le segment obsolète n'ait pas encore été supprimé) !

En même temps, la section de carte saute à l'endroit de tout segment obsolète suivant, même si la situation précédente n'a pas encore été complètement corrigée !

Il y a deux façons de prévenir ce comportement ou de s'y préparer :

- 1) Après avoir ouvert la fenêtre de « Navigation S3 » et cliqué sur l'itinéraire que vous souhaitez à corriger, l'extrait de la carte saute au premier segment obsolète. Fermez ensuite à nouveau la fenêtre de « Navigation S3 » et corrigez complètement la situation. Ensuite, ouvrez à nouveau la fenêtre de « Navigation S3 », etc.
- 2) Après avoir ouvert la fenêtre de « Navigation S3 » et cliqué sur l'itinéraire que vous souhaitez à corriger, vérifiez rapidement dans l'onglet « Segments MTP » si plusieurs segments sont répertoriés. Si c'est le cas, vous devez copier les coordonnées avant de commencer les corrections. Ainsi, vous pourrez y retourner plus tard et corriger le reste.

Par la suite, les emplacements superflus (emplacements L et P) - s'ils existent - doivent d'abord être supprimés afin que les segments obsolètes puissent être supprimés par la suite. C'est-à-dire qu'il faut d'abord passer en mode « Signalisation » et supprimer les emplacements (ou si plusieurs nœuds s'allument après la sélection, supprimer les nœuds inutiles), puis passer en mode « Chemins » et sélectionner les segments obsolètes, puis sélectionner « Effacer les segments utilisateurs / TLT » sous « Segments » et les segments obsolètes seront supprimés. Si cela n'est pas fait immédiatement, ces segments obsolètes sont automatiquement supprimés du jour au lendemain.

Afin de modifier les segments obsolètes restants de l'itinéraire, il faut cliquer sur l'entrée suivante (Segment "x") dans l'onglet « Segments MTP ». Ce segment obsolète sera alors centré dans l'extrait de la carte.